

## **Ticket restaurant étudiant : la fausse bonne idée qui va appauvrir les étudiant·e·s !**

Le Sénat examine en ce moment une proposition visant à créer un ticket restaurant pour les étudiant·e·s. Si l'objectif affiché semble louable, à savoir permettre à tou·te·s les étudiant·e·s d'accéder à une restauration à tarification sociale, le résultat va être de priver les CROUS de financement et par conséquent, l'appauvrissement des étudiant·e·s.

### **Une mesure entraînant mise en concurrence et baisse de financement : vers une destruction du service public des CROUS ?**

Les sénateurs proposent un ticket restaurant de 6,60€ financé à moitié par les étudiant·e·s et à moitié par l'Etat qui, à l'inverse de l'actuel « ticket Resto U », serait utilisable dans le privé. La première conséquence de cette mesure serait **la mise en concurrence du service public des CROUS avec les entreprises privées**. En effet, l'Etat investira autant auprès des CROUS que des entreprises privées pour un repas étudiant. En plus de ne plus être un interlocuteur privilégié, le réseau des œuvres universitaires et scolaires devra se montrer compétitif pour « attirer » des étudiant·e·s.

Par ailleurs, cette mesure revient à **bouleverser le mode de financement des CROUS**. Aujourd'hui financés par l'Etat par le biais d'une dotation globale en fonction de leurs besoins, le budget concernant la restauration se cantonnerait alors à 3,30€ par repas. C'est moins qu'à l'heure actuelle et cela risque de s'accompagner d'une baisse du reste de la dotation. **Avec cette mesure, les CROUS devront donc faire face à la concurrence de la restauration privée avec moins de financement.**

### **Un appauvrissement des étudiant·e·s, conséquence d'un affaiblissement des CROUS**

Tout d'abord, cette proposition de loi part du postulat de **l'abandon de la formule à 1€ pour tou·te·s** qui n'a pourtant pas été annoncé. Il s'agirait donc d'une augmentation du prix de la restauration de 2,30€ par rapport à l'année en cours. Ensuite, de tels bouleversements risquent d'entraîner la **disparition de la branche restauration des CROUS** dont l'adaptation à la concurrence sera très difficile. Cela va **appauvrir encore les étudiant·e·s les plus précaires**, bénéficiant de tarifs sociaux parfois bien plus bas que 3,30€ (c'est le cas pour tou·te·s les boursier·e·s depuis juillet 2020 avec le repas à 1€ par exemple, mesure n'ayant pas été annoncée comme ponctuelle) et qui seront obligé·e·s de consommer dans le privé.

De plus, l'affaiblissement voire la disparition de la restauration qui représente 30% des recettes des CROUS **va impacter toutes les autres missions des CROUS** : le logement, l'accompagnement social, l'accès à la santé et à la culture. **Les étudiant·e·s risquent d'en payer les pots cassés avec des augmentations de loyers, des gels de postes ralentissant le traitement des dossiers et durcissant l'accès aux assistant·e·s sociaux·ales.**

### **Une mesure inefficace contre la précarité étudiante**

Non seulement cette mesure appauvrira les étudiant·e·s sur d'autres postes de dépenses, mais elle sera également inefficace pour lutter contre la précarité étudiante. En effet, **cette mesure n'apporte pas de**

**financement supplémentaire aux étudiant·e·s** : dans le privé, il est quasiment impossible de trouver un repas complet et équilibré avec entrée, plat et dessert pour 6,60€. Nous devons donc faire face soit à une **baisse de la qualité alimentaire** (autant par le recours au privé que par l'affaiblissement des CROUS), soit à un **statu quo en termes de précarité alimentaire car nos dépenses pour nous nourrir resteront les mêmes : 3,30€**. Enfin, la précarité des étudiant·e·s est multifactorielle, la précarité alimentaire n'en est qu'un des symptômes. **Avec ce ticket restaurant, impossible de payer notre loyer, nos factures d'énergie, nos fournitures ou nos transports en commun.**

### 3,56 milliards par an pour les entreprises au lieu de soutenir réellement les étudiant·e·s

En définitive, cette mesure ne bénéficiera ni aux étudiant·e·s, ni aux CROUS. Seules les entreprises privées y trouveront leur compte. Or, celle-ci devrait coûter environ 3,56 milliards pour la première année de son entrée en vigueur, et elle ne cessera de coûter davantage chaque année étant donné le nombre croissant d'étudiant·e·s dans l'Enseignement supérieur. **Nous dénonçons ce gâchis d'argent public. Adopter cette mesure, c'est investir sur les entreprises privées et non pas sur les étudiant·e·s, au moment où nous avons urgemment besoin de mesure sociales efficaces !** Alors que les étudiant·e·s se mobilisent depuis des mois pour un plan d'urgence de 1,5 milliard d'euros d'investissement dans les aides sociales, il n'est pas acceptable d'investir ces mêmes montants sur des géants de l'agro-alimentaire en notre nom !

L'UNEF appelle donc les parlementaires à rejeter cette proposition de loi et à consacrer les fonds envisagés :

- Au maintien du prix de la restauration universitaire à 1€ pour tou·te·s
- À l'augmentation des aides directes aux étudiant·e·s par la mise en œuvre du plan d'urgence de 1,5 milliard d'euros demandé depuis des mois
- Au développement du service public des CROUS afin qu'ils puissent assurer leur mission de restauration à tarification sociale sur l'ensemble du territoire

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr